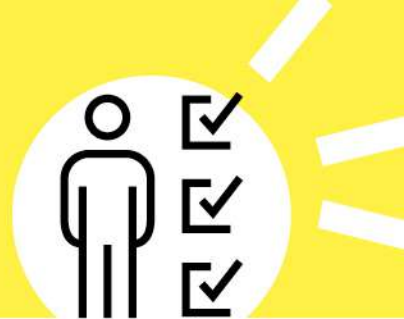


NOS MISSIONS



- > **Gérer** des actions d'insertion sociale et professionnelle au profit de demandeurs d'emploi
- > **Accompagner** des personnes vers des solutions adaptées en visant l'autonomie (emploi, formation, mobilité, logement...)
- > **Développer** des activités d'utilité sociale, économique, environnementale et écologique
- > **Intervenir, dynamiser et valoriser** notre territoire en privilégiant les atouts de l'Économie Sociale et Solidaire



ÉCONOMIE

Chantier d'insertion



SOCIAL

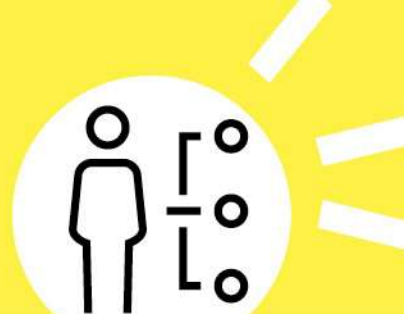
Plateforme Mobilité 87
Logement temporaire
Atelier de Mobilisation et d'Insertion



SOLIDAIRE

Réseaux d'entreprises
et de partenaires

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION REMPART



Président : Alain PREVOT
Vice-Président : René LONGEVILLE

Directrice : Corinne POIRIER

Comptabilité :
Victor THAREL

Accueil - Secrétariat :
Virginie RAYNAUD

Mission EMPLOI : chantiers d'insertion

CHANTIER D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Chef d'équipe : Sylvain CAGET et JL. Colombeau
ASP : Anne-Sophie LORGUE

CHANTIER ITINÉRANT CHEMINS ET RIVIÈRES

Cheffe de travaux et d'équipe :
Gatienne VERNA et Pascal DUBREUIL
ASP : Laura LICOINE

CHANTIER FRIPERIE RICOCHETS

Cheffe d'équipe : F. DUVAUCHEL et D. GILBERT
ASP : Laura LICOINE

Mission MOBILITÉ

PLATEFORME MOBILITÉ 87

Location de scooters et de voitures
Virginie RAYNAUD et Victor THAREL

Mission HÉBERGEMENT

ALT : Mise à disposition de logements temporaires
Laura LICOINE

Mission SOCIALE

AMI : Atelier de Mobilisation et d'Insertion, Jardinage
Victor THAREL

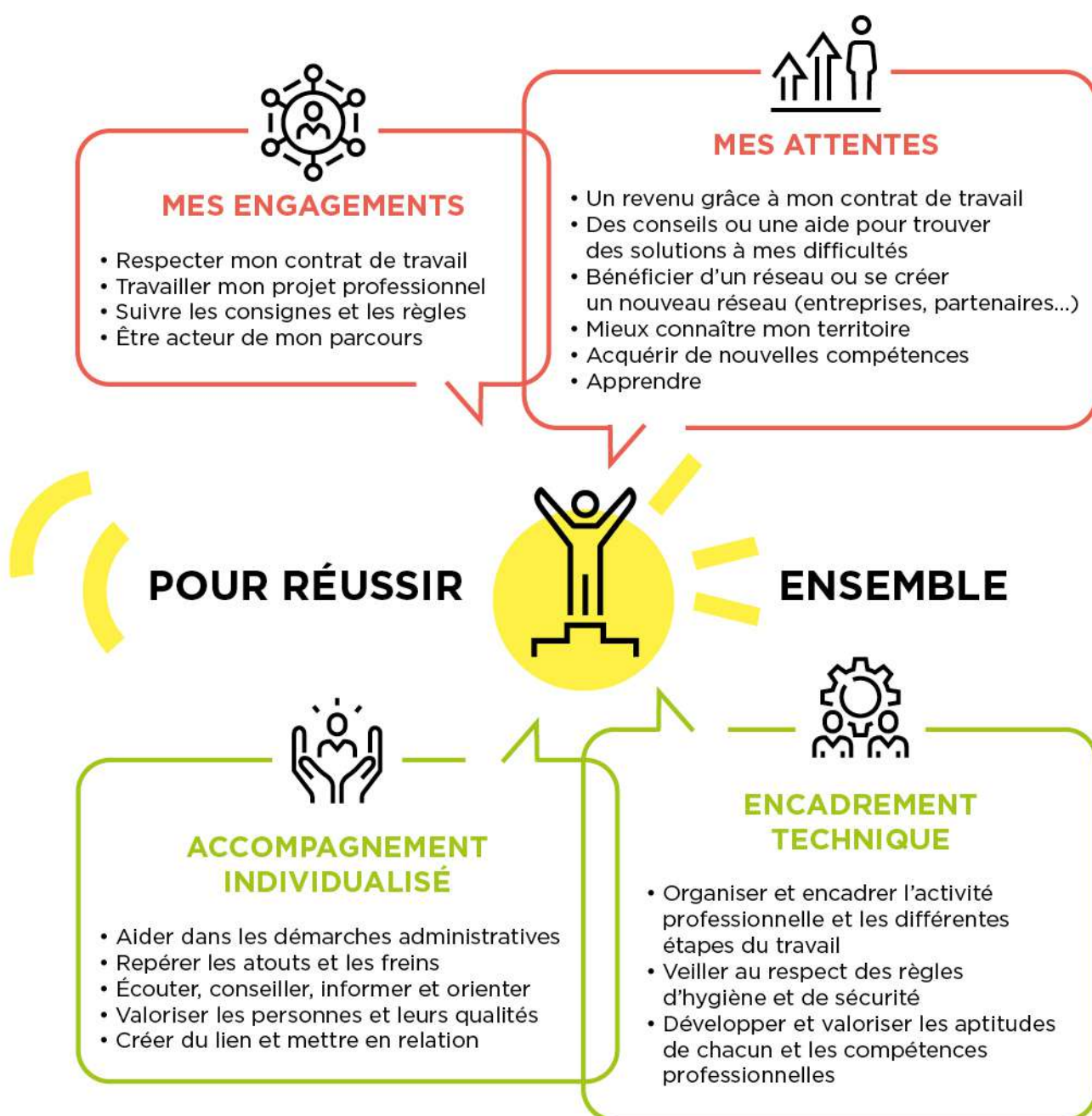
SALARIÉ, BIENVENUE !



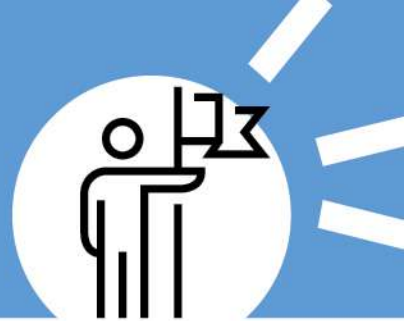
Ces fiches vous permettent de mieux connaître l'environnement professionnel et d'avoir toutes les informations concernant l'organisation générale de l'Association, son fonctionnement et sa mission sociale.

Afin que chaque contrat se déroule dans de bonnes conditions, les engagements pris doivent être respectés de façon réciproque.

Pour cela, nous nous engageons à activer le réseau de nos partenaires susceptibles de répondre aux besoins de nos salariés.



MISSION EMPLOI



CHANTIER D'INSERTION AMÉNAGEMENT PAYSAGER

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, PETITE MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Vous effectuerez **l'entretien des espaces verts**, participerez aux **travaux de création, d'aménagement et d'entretien** du site situé à Bellac.

➤ Vous devrez utiliser des outils manuels et/ou motorisés.

LIEU : Site des côtes du Vincou, Bd Victor Bussière à Bellac.



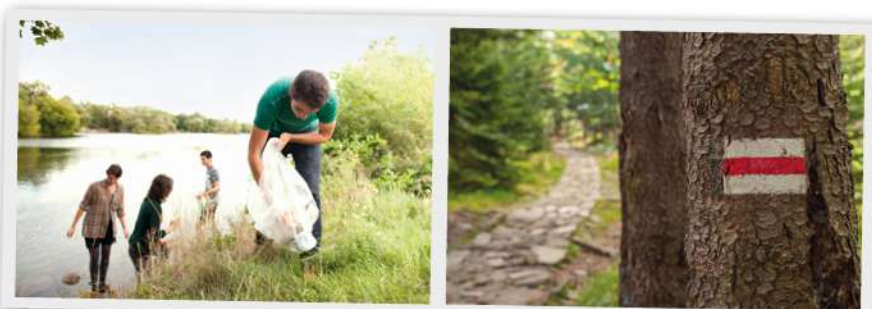
CHANTIER D'INSERTION ITINÉRANT CHEMINS ET RIVIÈRES

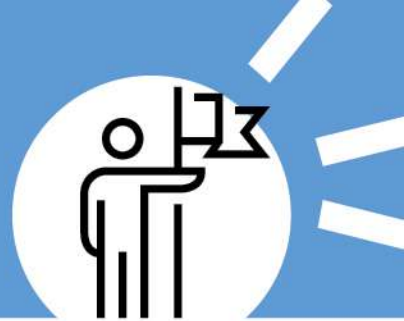
ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE ET DES RIVIÈRES

Vous effectuerez **l'entretien des espaces naturels** tels que les chemins de randonnée, les rivières, les talus et bordures de route. Vous participerez aux **balisages de chemins** et serez en soutien des équipes techniques communales.

➤ Vous devrez utiliser des outils manuels et/ou motorisés.

LIEU : L'équipe est itinérante et se déplace sur les communes du Nord Haute-Vienne à l'aide d'un camion de chantier.





CHANTIER D'INSERTION FRIPERIE RICOCHETS

TRI, REMISE EN ÉTAT, BLANCHISSERIE, VENTE DE VÊTEMENTS D'OCCASION

En intégrant la friperie, vous occuperez un poste de **salarié polyvalent**. Vous participerez au **recyclage** et à la **gestion des déchets textiles** par une activité de friperie solidaire à savoir la récupération de textile, vêtements d'occasion et leur revalorisation pour leur donner une seconde vie.



Vous intégrez une équipe de 6 salariés
et vous serez amené à réaliser les tâches suivantes :

- Collecte
- Tri
- Remise en état
- Lavage et séchage
- Reprise ou réparation si besoin
- Repassage, pliage et conditionnement pour la mise en vente
- Étiquetage
- Vente et tenue de caisse.

LIEU

- 27 avenue de la Libération,
87300 Bellac
- Chaque semaine, l'équipe vide les différentes box de récupération de textiles qui sont réparties sur le territoire.

POUR POSTULER SUR UN DE NOS CHANTIERS

- Plateforme inclusion : **emplois.inclusion.beta.gouv.fr** ⁽¹⁾
- Contrat à Durée Déterminée 24h/semaine
- Durée : **4 à 18 mois**
- Stage possible en entreprise
- Suspension de contrat si vous trouvez un autre emploi

(1) Sous condition d'éligibilité

MISSION HÉBERGEMENT



MA SITUATION

- > Je suis **hébergé** provisoirement
- > Je suis **loin** de ma formation ou de mon emploi
- > Je veux prendre mon **autonomie**

MES BESOINS

- > J'ai besoin d'un **hébergement temporaire...**
et je fais des démarches pour trouver un autre logement...



2 LOGEMENTS MEUBLÉS À VOTRE DISPOSITION

L'Association REMPART met à disposition des personnes un **logement meublé, prêt à être intégré de façon temporaire et transitoire** pour une durée maximale de 6 mois.

Un contrat de mise à disposition est signé et en contrepartie, il est demandé d'engager **des démarches d'insertion professionnelle et de rechercher un logement autonome**.

- 6 mois maximum
- **Participation de 50 €/mois** (6 mois maximum)
- Caution⁽¹⁾ : 100 €



(1) Caution non encaissée



ATELIER DE MOBILISATION ET D'INSERTION

L'Association REMPART vous propose de participer à des **ateliers** pour faciliter des rencontres avec d'autres personnes, apprendre à jardiner ou faire partager son savoir.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

> 1 journée par semaine



BRICOLAGE



JARDINAGE



DÉCOUVERTE DES
DISPOSITIFS D'INSERTION



ATELIER
NUMÉRIQUE



MISSION MOBILITÉ



MA SITUATION

- > J'ai un **emploi** ou une **formation**
- > J'ai des **démarches** à réaliser
- > Je n'ai **pas de moyen de transport**
- > Mon véhicule est **en panne**

MES BESOINS

- > J'ai besoin d'un **véhicule**...

En attendant, je recherche une autre solution... ou ça me laisse le temps de trouver une autre solution.



UNE SOLUTION ! LOUER UN VÉHICULE⁽¹⁾

L'Association REMPART met à disposition des **personnes en insertion professionnelle ou en recherche d'emploi** sans moyen de locomotion, **un scooter, une voiture ou une voiturette** pour effectuer les déplacements professionnels dans le cadre d'un contrat de travail, de stage ou de formation.



VOITURETTE

- **TARIF JOURNALIER : 5 €/jour⁽²⁾**
- **DURÉE : 4 mois maximum**
- **CAUTION⁽³⁾ : 400 €**
- **PERMIS : AM** Obligatoire pour les personnes nées après le 01/01/1988



VOITURE

- **TARIF JOURNALIER : 6 €/jour⁽²⁾**
- **DURÉE : 4 mois maximum**
- **CAUTION⁽³⁾ : 400 €**
- **PERMIS : B** obligatoire



SCOOTER

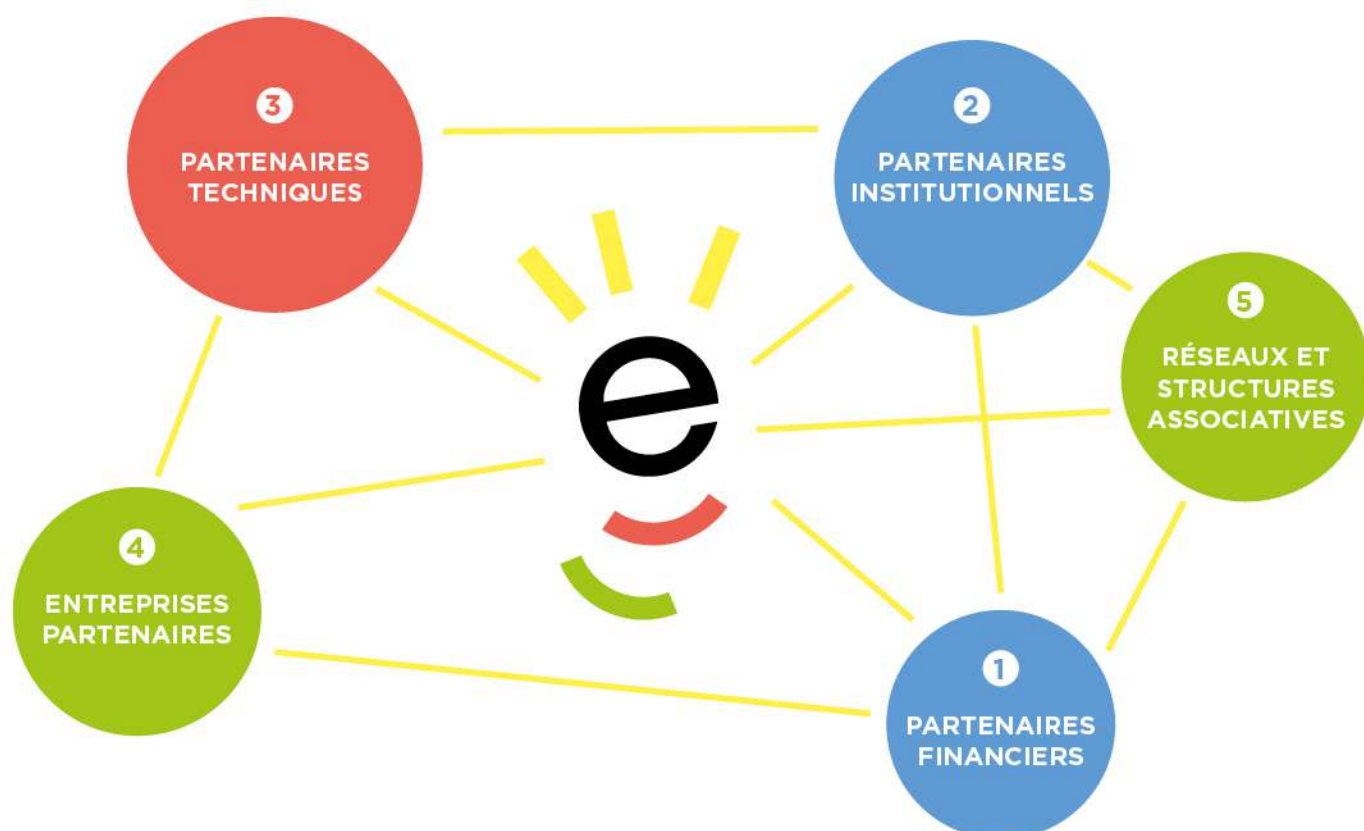
- **TARIF JOURNALIER : 1,50 €/jour⁽²⁾**
- **DURÉE : 4 mois maximum**
- **CAUTION⁽³⁾ : 200 €**
- **PERMIS : AM** Obligatoire pour les personnes nées après le 01/01/1988
- **Casque et antivol**

(1) Sous condition. (2) Assurance comprise. (3) Caution non encaissée.

RÉSEAUX D'ENTREPRISES ET PARTENAIRES



RÉUSSIR ENSEMBLE



APPUI TECHNIQUE

- Accueil de stagiaires
- Recherche de profil
- Postes à pourvoir
- Offre de formation
- Évaluation des compétences techniques
- Présentation d'un secteur d'activité

SOUTIEN FINANCIER

- Subvention
- Don et mécénat

EXPERTISE ET COMPLÉMENTARITÉ

- Intervention de professionnels dans les domaines de la santé, vie quotidienne, budget, logement, mobilité, formation...